

Séparation des mots et des phrases. D'abord la séparation des mots est imparfaite, dans la suite elle s'améliore. Dans le manuscrit, d'où est prise notre reproduction, pl. 66 b, les phrases sont séparées par un petit espace blanc; comme signe de ponctuation pour la grande pause on a un point avec un crochet rond assez distant, pour la petite pause on a un point; les phrases nouvelles commencent le plus souvent par une lettre majuscule, les nouveaux paragraphes par une lettre majuscule agrandie, en saillie sur la marge, les nouveaux chapitres ont des initiales ornées. Dans d'autres manuscrits, on rencontre souvent d'autres signes de ponctuation, par exemple deux points obliques pour la grande pause, un point avec un trait oblique par-dessus pour la petite pause.

Orthographe. Les copistes visigoths écrivent pour la conjonction *cum* d'ordinaire *quum*; pour la préposition cependant ils écrivent *cum*. On trouve aussi *persequit* pour *persecutio*, *quicumque* pour *quicumque*, *quur* pour *cur*. Souvent *v* est remplacé par *b*; on a par exemple *faboris* pour *favores*, *rogabit* pour *rogavit*, *salvator* pour *salvator*, *vibendo* pour *vivendo*. Souvent *h* est supprimé; on a par exemple *ac* pour *hac*, *auriant* pour *hauriant*, *mici* pour *michi*, *nicil* pour *nihil*, *pulcerrima* pour *pulcherrima*, *uiusmodi* pour *huiusmodi*.

Les points du compas, pour le réglage des lignes, ont laissé leurs traces, pl. 66 b, au milieu des feuillets, entre les colonnes.

La prohibition de l'écriture visigothique par le concile de Léon est ainsi rapportée par Lucas Tudensis évêque de Tuy, dans son *Chronicon Hispaniae* (achevé vers 1236) : *statuerunt, ut scriptores de cetero gallicam litteram scriberent et tractarent, ut toletanum in officis ecclesiasticis, ut nulla esset divisio inter monachos ecclesiarum Dei*. C'est certainement, avec cette restriction (in officis ecclesiasticis) qu'on doit aussi entendre les paroles souvent citées de l'archevêque Rodrigo Ximenes de Tolède : *in idemque celebrato concilio cum Bernardo toletano primato multa de officis ecclesiarum statuerunt, ut etiam de cetero omnes scriptores omnia littera toletana, quam Gulias Gothorum episcopus advenit, gallica littera uterentur* (dans le traité *De rebus Hispaniae*, lib. VI, cap. 29, terminé en 1243; il semble même que Rodrigo se soit servi du texte de Lucas Tudensis. Sur ces deux écrivains voir Gams, *Die Kirchengeschichte von Spanien*, vol. 3, 1^{re} partie, Ratisbonne 1876, p. 8. 147. 151. L'assertion de Rodrigo, que l'évêque -Gulias- ait inventé la *littera toletana*, repose naturellement sur une erreur. On s'explique que le concile de Léon ait été amené à s'occuper de l'écriture par le fait qu'à cette

époque, la liturgie romaine remplaça l'ancienne liturgie de Tolède ou mozarabe; on dut par conséquent veiller à la confection de nouveaux livres liturgiques; d'où le débat sur l'écriture à choisir (l'ancienne écriture visigothique ou la nouvelle écriture carolingienne?). Les moines français de Cluny surtout, qui, vers ce temps, déployaient une grande activité dans le nord de l'Espagne, étaient ardents propagateurs de la liturgie romaine. De même, l'archevêque de Tolède, mentionné par Ximenes, Bernard d'Agén, auparavant abbé de Sahagun au royaume de Léon, avait été moine à Cluny. Or, ces moines étaient habitués à l'écriture carolingienne ou franque, et c'est dans cette écriture qu'étaient écrits les livres liturgiques romains que l'on devait copier pour les églises d'Espagne. On comprend facilement, qu'ils préférassent l'écriture carolingienne. — Du reste, les Mozarabes de Tolède (c'est-à-dire les chrétiens, qui avaient subi la domination maure) après qu'Alphonse VI. se fut emparé de Tolède (1085) avaient obtenu le privilège de pouvoir conserver leur liturgie et c'est cette liturgie qui a subsisté jusqu'à nos jours; on l'appela liturgie de Tolède ou mozarabe, et, semble-t-il, c'est de là que vint plus tard aussi à l'ancienne écriture espagnole l'appellation de *toletana* ou *mozarava* (voir A. Morel-Fatio dans l'article cité ci-dessous).

En ce qui concerne l'introduction de l'écriture franque dans les documents, le paléographe Muñoz y Rivero fait les remarques suivantes : Dans les documents d'Alphonse VI. de Castille (1065—1109) domine encore l'écriture visigothique, pourtant on rencontre déjà des exemples de minuscule franque. Sous la reine Urraca (1109—1126) on emploie l'une et l'autre écriture; l'écriture franque se rencontre plus souvent dans les documents de Castille et de Léon, l'écriture visigothique est plus fréquente dans les documents émanés de la reine pendant son séjour en Galicie. Sous le règne d'Alphonse VII. (1126—1157) l'écriture franque est presque communément employée, pourtant la *littera gotica* n'est pas encore totalement abolie. — C'est vers 1120 que la minuscule franque commence à faire son entrée dans les documents privés. C'est dans la province éloignée de la Galicie que l'écriture visigothique se maintint le plus longtemps; on l'y rencontre encore dans des documents de la fin du XII^e siècle.

Reproductions et littérature. Estevan de Terreros y Pando, *Palaeografía española*, Madrid 1758. Andrés Merino, *Escuela paleográfica*, Madrid 1780. L. Delisle, *Manuscrits de l'abbaye de Silos acquis par la Bibliothèque Nationale*, et *Les manuscrits de l'apostrophe de Beatus* (dans *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, Paris 1886). J. Muñoz y Rivero, *Manual de Paleografía diplomática española de los siglos XII al XVII*, Madrid 1880; et *Palaeografía visigoda*, Madrid 1881 (voir la critique de cet ouvrage par Morel-Fatio dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 43. 1882, p. 235); et *Chronologia paleographica. Scripturae hispanae veteris specimen*. P. Ewald et G. Loewe, *Exempla scripturae visigoticae XI. tabulis expressa*, Heidelberg 1883. — Sur les manuscrits espagnols en général voir P. Ewald, *Reise nach Spanien im Winter von 1879 auf 1879* (dans *Annuaire Archéol.*, 6. 1881, p. 219); Isidoro Carini, *Gli archivi e le biblioteche di Spagna in rapporto alla storia d'Italia in generale e di Sicilia in particolare*, Palermo 1884; R. Beer, *Handschriftenschätze Spaniens*, Vienne 1894 (tiré-à-part des *Sitzungsberichte der Akademie zu Wien*).

4. L'écriture insulaire (irlandaise et anglo-saxonne).

Pl. 21a (les gloses). 26. 30. 31. 32. 50. 54. 57a. 65. 71a. 83a. Cette écriture, elle aussi, est issue de l'écriture romaine, non pas de la cursive, comme les autres écritures nationales, mais de la demi-onciale. Selon toute vraisemblance, elle fut introduite en Irlande au V^e et VI^e siècle en même temps que le christianisme. Les livres, apportés du continent en Irlande par S. Patrice et d'autres missionnaires chrétiens et qui servaient soit au service divin soit à l'instruction — sacramentaires, évangiles etc. — sans doute étaient écrits en demi-onciale (voir ci-dessus le chapitre sur la demi-onciale); ainsi s'explique que les Irlandais apprirent à connaître surtout ce genre d'écriture et qu'ils l'imitèrent, lorsqu'ils commencèrent à copier ces livres. Mais avec le temps la demi-onciale romaine prit en Irlande certaines formes spéciales et ainsi naquit l'écriture nationale irlandaise. Cette écriture est ou ronde ou pointue. L'écriture ronde cessa d'être employée dès le IX^e siècle. L'écriture pointue traversa tout le moyen âge; au XI^e et XII^e siècle elle reçut une forme stéréotypée que plus tard on continua à imiter (pl. 83a); elle est encore employée aujourd'hui pour les textes gaéliques.

Grâce aux missionnaires irlandais, cette écriture se répandit aussi au nord de l'Angleterre chez les Anglo-Saxons. Ces derniers apprirent aussi à connaître l'écriture romaine, au sud, par les missionnaires venus de Rome (le Pape Grégoire-le-Grand, d'après Bède, *Historia ecclesiastica*, I. 29, envoya *codices plurimi* à l'archevêque Augustin); de même les pèlerins anglo-saxons sans doute rapportèrent souvent des manuscrits du continent; mais c'est l'écriture ronde et l'écriture pointue des Irlandais qui fut généralement adoptée. Naturellement cette écriture prit en Angleterre une forme un peu différente qu'en Irlande; pourtant en beaucoup de manuscrits la différence est très minime, et souvent il est difficile de distinguer si un Codex est d'une main irlandaise ou anglo-saxonne. On peut dire que l'écriture anglo-saxonne se distingue de l'écriture irlandaise en général par la rondeur accentuée

et la libre allure des lettres. L'écriture ronde, en Angleterre (comme en Irlande), cessa d'être en usage au IX^e siècle. L'écriture pointue se maintint dans son ancienne forme jusqu'au X^e siècle. Ensuite, sous l'influence de la minuscule carolingienne et à la suite d'une réforme de l'écriture, qui, de nouveau, remit en honneur certaines lettres de l'écriture ronde, il se produisit une grande transformation : l'écriture pointue devint plus ronde et plus large (pl. 71a). Peu après le milieu du X^e siècle on commença à employer pour les textes latins la minuscule carolingienne; l'écriture nationale fut pourtant longtemps encore en usage pour les textes anglais; c'est seulement après la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066), que nous ne la voyons presque plus usitée pour les manuscrits.

Les missionnaires irlandais propagèrent aussi sur le continent l'écriture de leur patrie. Les monastères qu'ils y fondèrent, devinrent, tout le monde le sait, autant de centres d'art et de science où l'on mettait tout son zèle à recueillir et à copier les anciens manuscrits. De là vient que dans les bibliothèques du continent, aujourd'hui encore, on retrouve tant de Codices de main irlandaise. Les centres les plus renommés étaient entre autres Luxeuil en Franche-Comté, Saint-Gall en Suisse, Bobbio près de Piacenza en Italie, Wurtzbourg en Allemagne. Mais, ainsi qu'il fallait s'y attendre, peu à peu les moines irlandais et leurs écoles subirent, dans leur façon d'écrire, l'influence de la contrée où ils vivaient. On eut ainsi des écritures mêlées, qui d'une part accusent la main de copiste irlandais et de l'autre la nouvelle patrie du scribe (pl. 27a, b. 57a. 65).

Au VII^e et VIII^e siècle des missionnaires vinrent aussi d'Angleterre sur le continent : saint Willibrord, saint Boniface et d'autres; eux aussi emportaient l'écriture de leur pays, qu'ils enseignèrent là où ils fondèrent des monastères. C'est surtout l'école calligraphique de Fulda qui nous offre des exemples de l'écriture anglo-saxonne du continent (pl. 54).